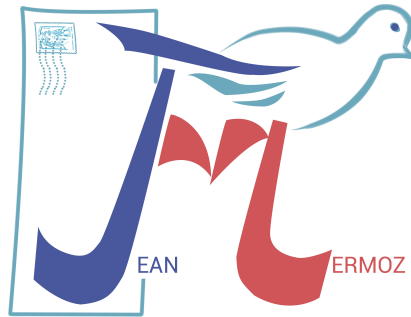


<http://clg-jean-mermoz-gien.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article763>



# Conditions d'inscription au Transport Scolaire RÉMI 45 pour la rentrée 2019-2020

- Vie du collège -

Publication date: vendredi 3 mai 2019

---

Copyright © Collège Jean Mermoz - GIEN - Tous droits réservés

---

- L'ouverture aux inscriptions Transport Scolaire est le 4 juin 2019.

La date limite pour déposer son inscription est le 12 juillet 2019 inclus, si l'utilisateur fait son inscription par voie postale.

En revanche, pour les inscriptions en ligne (<http://www.remi-centrevaldeloire.fr/>), la date limite d'inscription est le 25 juillet 2019 inclus.

- Le transport scolaire est toujours gratuit.

Les frais de gestion de dossiers sont de 25 euros par enfants. Au-delà de deux enfants inscrits, les frais de gestion ne dépassent pas les 50 euros par foyer.

Si le délai d'inscription est passé, une majoration de 12 euros est demandée. Au-delà de deux enfants inscrits hors délai, la majoration ne dépasse pas 24 euros par foyer.

Exemple 1 : Une famille de 4 enfants, qui s'inscrit dans le délai paiera au total 50 euros de frais de gestion de dossier pour l'inscription de 4 enfants au Transport Scolaire.

Exemple 2 : Une famille de 4 enfants, qui s'inscrit hors délai paiera 74 euros de frais de gestion de dossier (50 euros) + une majoration (24 euros), pour l'inscription de 4 enfants au Transport Scolaire

- Le pass scolaire est différent en fonction du régime de l'enfant scolarisé :

Régime demi-pensionnaire ou externe : L'élève bénéficie d'un aller-retour par jour de scolarité, ce pass est valable uniquement pendant la période scolaire et non pendant les vacances.

Régime interne : L'élève bénéficie d'un aller-retour par semaine de scolarité, ce pass est valable uniquement pendant la période scolaire et les dimanches.

Régime apprenti : L'élève bénéficie d'un aller-retour par jour de scolarité et pendant la période en entreprise que ce soit les vacances ou non. Pour bénéficier de ce pass, il est indispensable de joindre au dossier d'inscription le contrat d'apprentissage.

Pour tout autre renseignement ou cas spécifique, vous pouvez contacter le numéro vert (Service gratuit) au 0 800 00 45 00, touche 1 pour avoir le service scolaire.